



L'Europe  
locale & régionale



L'Europe locale et  
régionale en action  
depuis 1951

# Le mot du président

S'il est une chose qui ressort de la présente publication, c'est le rôle clé que joue la mosaïque complexe des municipalités, territoires intermédiaires et régions en Europe dans les diverses sphères de la vie. Derrière les mots récurrents – services publics, changement climatique, coopération au développement, COVID – se situe une réalité humaine: des fonctionnaires et des élus locaux et régionaux qui travaillent au service des citoyens dans des domaines toujours plus variés.

Depuis plus de 70 ans, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) donne une voix à l'Europe locale et régionale. Le CCRE est la plus importante et la plus ancienne association de collectivités territoriales en Europe, représentant tous les niveaux de territoires. Il constitue un réseau puissant de collaboration et un interlocuteur privilégié des institutions européennes et mondiales. En ces temps souvent marqués par la polarisation politique et la défiance, nous estimons qu'une démocratie locale forte et vivace contribue à rassembler les citoyens et à relever les défis contemporains.



**Stefano Bonaccini**

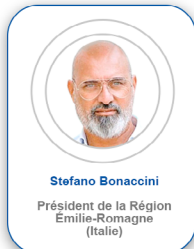
*Président du CCRE*

*Président de la Région Émilie-Romagne*

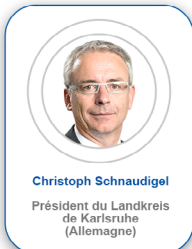
# Notre direction politique

Les membres du Bureau exécutif du CCRE – 2020-2022

## PRÉSIDENT

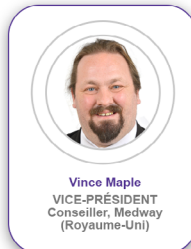
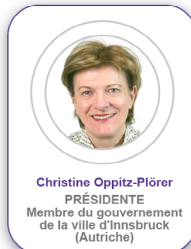


## CO-PRÉSIDENTS

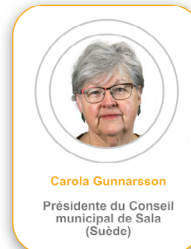


## PRÉSIDENT et PRÉSIDENT-ADJOINT du CGF

\*Comité de gestion financière

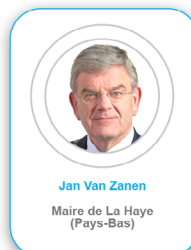
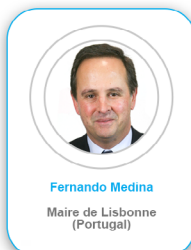
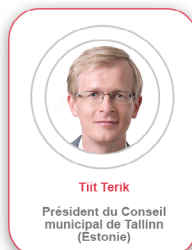
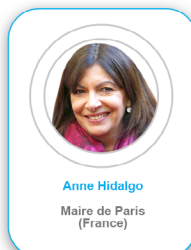
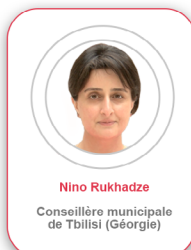
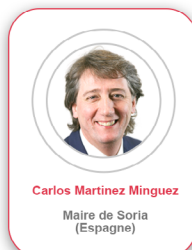
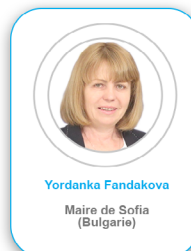
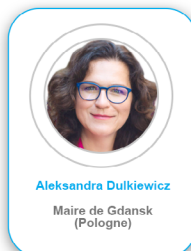
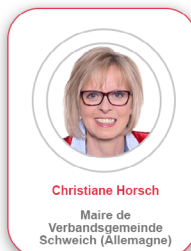
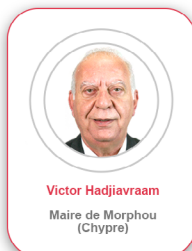


## VICE-PRÉSIDENTE de CGLU



## VICE-PRÉSIDENTS

## PRÉSIDENTS EXÉCUTIFS



# Membres du CCRE

## Albanie

local: 61  
régional: 12  
SHBSH

## Allemagne

local: 10 799  
intermédiaire: 294  
régional: 16  
RGRE, DST,  
DStGB, DLT

## Autriche

local: 2 095  
régional: 9  
GEMEINDEBUND  
STÄDTEBUND

## Belgique

local: 581  
intermédiaire: 10  
régional: 3  
BRULOCALIS,  
VVSG, UVCW

## Bosnie-Herzégovine

local: 145  
régional: 10  
SOGFBiH, ALVRS

## Bulgarie

local: 265  
NAMRB

## Royaume-Uni

local: 404  
régional: 4  
LGA, WLGA,  
COSLA, NILGA

## Ukraine

local: 1 775  
intermédiaire: 136  
régional: 24  
AUC, YAPOP

## Turquie

local: 19 645  
TBB

## République tchèque

local: 6 258  
régional: 14  
SMO ČR

## Suède

local: 290  
régional: 20  
SKR

## Slovénie

local: 212  
SOS,  
ZMOS-SI

## Slovaquie

local: 2930  
régional: 8  
ZMOS-SK

## Serbie

local: 174  
régional: 2  
SKGO

## Roumanie

local: 3 181  
régional: 41  
ACoR, UNCJR,  
AMR

## Portugal

local: 3 400  
régional: 2  
ANMP

## Pologne

local: 2 477  
intermédiaire: 380  
régional: 16  
ZMP, ZPP

## Pays-Bas

local: 352  
régional: 12  
VNG, IPO

## Monténégro

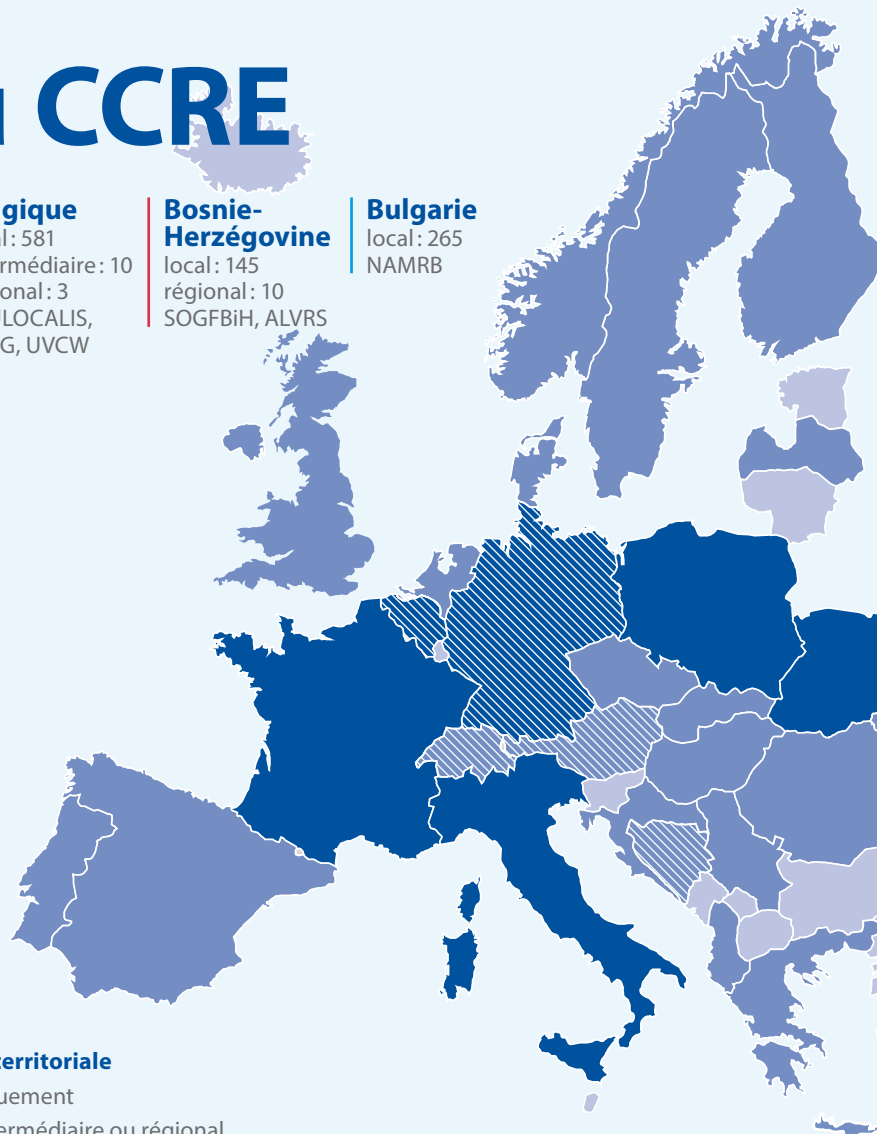
local: 25  
UOM

## Norvège

local: 356  
régional: 11  
KS

## Moldavie

local: 898  
régional: 32  
CALM



## Croatie

local : 556  
régional : 21  
HRVZZ

## Chypre

local : 380  
UCM

## Danemark

local : 98  
régional : 5  
KL, REGIONER

## Espagne

local : 8 183  
régional : 19  
FEMP,  
EUDEL

## Estonie

local : 79  
AECM

## Finlande

local : 309  
régional : 19  
AFLRA

## France

local : 34 965  
intermédiaire : 100  
régional : 18  
AFCCRE

## Géorgie

local : 64  
régional : 3  
NALAG

## Grèce

local : 332  
régional : 13  
KEDE

## Hongrie

local : 3 155  
intermédiaire : 19  
TÖÖSZ-MÖSZ  
KÖÖESZ

## Islande

local : 369  
SAMBAND

## Israël

local : 257  
régional : 6  
MASHAM

## Italie

local : 7 904  
intermédiaire : 107  
régional : 20  
AICCRE

## Macédoine du Nord

local : 81  
NALAS, ZELS

## Malte

local : 68  
LCA

## Luxembourg

local : 102  
SYVICOL

## Lituanie

local : 60  
LSA

## Lettonie

local : 42  
régional : 5  
LPS

## Kosovo\*

local : 1 507  
AKM

Cités et Gouvernements  
locaux unis (CGLU)

Conseil des Communes et  
des Régions d'Europe (CCRE)

60  
associations nationales

114 534 villes et  
communes | 1 058 provinces  
et comtés | 353 régions

## LE CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la voix unifiée des collectivités territoriales européennes, fédérées au sein de 60 associations nationales.

## NOTRE MISSION

Nous promovons la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale et le respect du principe de subsidiarité.

Le CCRE est la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle il représente les collectivités territoriales à l'échelle internationale.

Fondé en

1951

60

associations membres

40

pays

115 000

collectivités territoriales

1 000 000

d'élus

\* Toutes les références au Kosovo doivent être comprises en pleine conformité avec la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

# Nos valeurs

## Au cœur de nos convictions : la démocratie locale, la durabilité et la diversité

**Depuis sa fondation en 1951, le CCRE travaille sans relâche pour promouvoir la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation citoyenne.**

### **La voix de la démocratie locale**

Nous pensons que les problématiques mondiales ne peuvent être résolues que de la base au sommet. C'est pourquoi les collectivités territoriales ont

besoin d'une voix forte aux niveaux national, européen et mondial.

Les collectivités territoriales constituent le fondement même de la vie démocratique. À ce titre, le CCRE travaille à protéger l'autonomie locale, les droits humains et l'État de droit à travers l'Europe.

Nous favorisons les partenariats entre les gouvernements à tous les niveaux, par exemple à travers les jumelages entre villes et la coopération internationale décentralisée.

### **Diversité et durabilité**

Environ 40 collaborateurs travaillent au secrétariat du CCRE, à Bruxelles, pour le compte de nos associations. Notre équipe compte plus de dix nationalités et parle une quinzaine de langues.

Nous respectons la parité des sexes au sein de nos organes de décision et lors de nos débats. Avec des dizaines de rencontres chaque année, nous nous efforçons également d'organiser nos événements de manière écologique.

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies nous servent désormais de boussole. Ces objectifs mondiaux offrent un cadre solide pour l'action commune de différents acteurs face aux enjeux mondiaux ayant un impact direct sur la vie des gens, tels la santé, l'égalité et l'environnement.

Nous continuerons à incarner les valeurs de la démocratie locale, de l'égalité, de la diversité et de la durabilité dans notre travail quotidien et à les promouvoir en Europe et au-delà.



# Comment nous travaillons

## Notre direction et gouvernance

Le CCRE est dirigé par des élus expérimentés et dynamiques originaires de toute l'Europe. Notre présidence et notre Comité directeur sont organisés de manière à garantir une représentation géographique et démocratique maximale.

Depuis 2013, le CCRE dispose d'une réglementation visant à garantir une **représentation femmes-hommes équilibrée** dans nos instances dirigeantes. Aujourd'hui, le CCRE est l'une des seules organisations internationales appliquant la parité au sein de sa direction.

Le CCRE est également représenté par environ **25 porte-paroles** couvrant de



nombreux domaines thématiques. Ces porte-paroles s'expriment au nom de l'Europe locale et régionale dans divers forums internationaux et devant la presse.

Vous serez peut-être frappé par la diversité de ces élus, qu'ils soient maires,

conseillers municipaux et régionaux ou présidents. Nous nous attachons à représenter la mosaïque des territoires européens: des capitales aux villages ruraux, en passant par les métropoles urbaines, les îles, les montagnes et plus encore, tous ont leur place dans la famille du CCRE!



### Comité directeur

La plus haute instance décisionnelle du CCRE: 170 élus locaux et régionaux



### Bureau exécutif

25 membres: présidents, vice-présidents et le secrétaire général du CCRE



### Comité de gestion financière

Orienté les finances du CCRE  
Fait des recommandations budgétaires



### Secrétariat

Responsable du travail quotidien  
35 à 40 employés sous la direction du Secrétaire général

# Notre histoire

## Sept décennies à l'avant-garde de l'Europe des territoires

**Le travail du CCRE est ancré dans une belle histoire: sept décennies au service des collectivités territoriales, œuvrant pour la paix et la coopération en Europe.**

Les défis de 1951, année de la création de notre association, étaient à bien des égards très différents de ceux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. L'Europe s'éloignait de la période la plus dévastatrice de l'Histoire, marquée par deux guerres mondiales et par le génocide de millions de personnes. Les Européens ne connaissaient alors qu'une paix fragile dans l'ombre de la guerre froide.

Les fondateurs du Conseil des Communes d'Europe (CCE) avaient alors pleinement conscience que la paix et la démocratie constituaient des biens précieux mais fragiles. L'unité des Européens ne saurait se réaliser de manière verticale sous la seule autorité des gouvernements nationaux. Les Européens devaient collaborer par-delà les frontières en partant du terrain, faisant de leur unité une réalité sociale. De surcroît, les droits des communes devaient être établis et protégés, la vie civique locale étant le moyen le plus sûr de créer et de promouvoir une nouvelle culture de la citoyenneté en tant que fondement de l'État de droit.

C'est dans ce contexte que 56 maires et élus locaux de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie, du Luxembourg, de la Suisse et des Pays-Bas se sont réunis à Genève le 28 janvier 1951 pour fonder le CCE. Le militantisme de ces pionniers était nourri par des parcours et des vécus particulièrement variés. Les principes que les fondateurs ont affirmés en créant le CCE en janvier 1951 restent d'actualité en 2021 :

*“Les maires et les élus des collectivités locales unis par-dessus les frontières par leurs préoccupations d'administrateurs au contact direct des réalités et des populations, sont des artisans d'une Europe libre, unie et respectueuse des diversités.”*

Création du Conseil des Communes d'Europe

Président du CCRE  
Fernand Cottier  
(Maire de Genève)

1951

Adoption de la Charte des libertés communales

Président du CCRE  
Emile Hamilius  
(Bourgmestre de Luxembourg)

1953

200 jumelages entre villes

Président du CCRE  
Henri Cravatte  
(Bourgmestre de Diekirch)

1959

États-Généraux à Rome  
(20 000 citoyens présents)

1964

Création du FEDER

1975

4 000 jumelages entre villes

1979

Première conférence du CCRE consacrée à l'égalité des sexes (Pise)

1983



## Les premières initiatives: jumelages et autonomie locale

Durant les premières années, le plus gros du travail du CCE consistait à promouvoir le jumelage de villes. Les associations nationales relayaient les demandes des communes et les aidaient à trouver un partenaire adapté pour nouer des liens d'amitié et de solidarité. Le CCE a également distribué du matériel pédagogique sur comment faire des jumelages un succès politique et social. Les villes jumelées organisent généralement des activités telles que des échanges d'étudiants, des événements culturels et sportifs communs et la valorisation

des relations commerciales, ainsi qu'une coopération plus technique entre les responsables communaux.

Au lendemain de la guerre, Édouard Herriot, maire de Lyon, constata que « tout divise les États et tout unit les communes ». En effet, les jumelages de villes comme Montbéliard, Ludwigsburg, Liège, Lille, Cologne ou Turin – unissant les citoyens de nations qui venaient d'être ennemies – avaient une grande valeur symbolique et ont permis une profonde rupture dans les mentalités. Aujourd'hui, **l'Europe compte environ 20 000 jumelages**, devenant de loin le type de coopération entre gouvernements le plus courant.

Dès sa création, le CCE s'est attelé à la tâche pour promouvoir la démocratie locale, notamment avec l'adoption de la **Charte européenne des libertés communales** à Versailles en octobre 1953. Ce document définit les conditions d'une véritable autonomie administrative et financière des communes et sert de base à la Charte européenne de l'autonomie locale du Conseil de l'Europe de 1985. Cette dernière a depuis été ratifiée par les 47 États européens du Conseil de l'Europe. Les États s'engagent ainsi à respecter les droits des municipalités, avec un contrôle régulier par des observateurs internationaux.

Adhésion des Régions,  
le CCE devient le CCRE

Président du CCRE  
Josef Hofmann  
(Bourgmestre de  
Mayence)

1984

Signature  
de la Charte  
européenne  
de l'autonomie  
locale

1985

Création de  
la politique  
européenne  
de Cohésion

1988

Le CCRE devient la  
section européenne  
de l'IULA

Nouveaux membres  
issus d'Europe  
du Nord et de l'Est

1990s

Président du  
CCRE Pasqual  
Maragall  
i Mira  
(Maire de  
Barcelone)

1992

Création du Comité  
des Régions de l'UE  
Création du  
Congrès du Conseil  
de l'Europe

1994

Président du  
CCRE  
Valéry Giscard  
d'Estaing  
(ancien  
Président  
français)

1997

## Les régions rejoignent le CCE, qui devient le CCRE : défense et valorisation des régions

Au fil des ans, le CCE a élargi sa base de membres au-delà des communes pour inclure également les régions et territoires intermédiaires. Le «R» dans le nom du CCRE n'a été ajouté qu'en 1984. Le CCRE a toujours plaidé non seulement pour la décentralisation politique, mais aussi pour une politique de développement territoriale décentralisée. La prospérité économique et le capital humain en Europe ne doivent pas être sur-concentrés dans une poignée de territoires.

Les gouvernements locaux et régionaux ont également gagné en reconnaissance politique au fil des ans, notamment grâce au traité de Maastricht de 1992 et à la création du

Comité des Régions en tant qu'organe consultatif auprès des institutions européennes. En outre, dans de nombreux pays, les régions ont acquis des compétences importantes depuis les années 1950, notamment en Belgique, en France et en Espagne. Il existe cependant un mouvement constant de va-et-vient entre les gouvernements centraux, régionaux et locaux. Dans certains pays, la crise économique des années 2010 a coïncidé avec une recentralisation des pouvoirs. Le CCRE décrit cette évolution dans le Rapport TERRI, consacré à la gouvernance, aux pouvoirs et aux réformes des territoires en Europe, qui est mis à jour régulièrement.

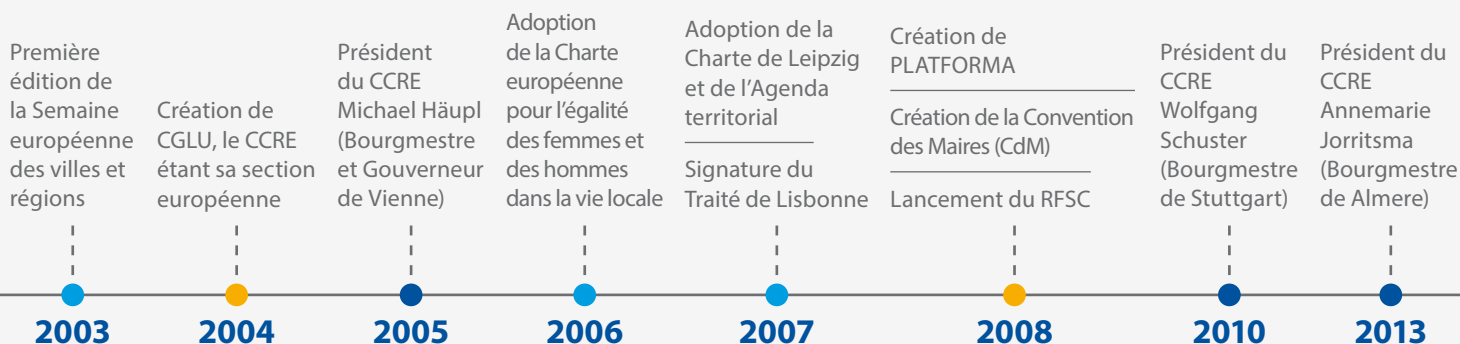
La poursuite du développement de la Communauté européenne a eu un impact croissant sur les collectivités locales et régionales. En 1975, le Fonds européen de développement régional (FEDER) a été créé pour réduire les

déséquilibres économiques entre les territoires. Avec la succession de nouveaux traités, les compétences de l'Union européenne se sont progressivement étendues à de nouveaux domaines, dont beaucoup touchent les communes et les régions.

Pendant toutes ces années, le CCRE s'est impliqué dans les débats européens, apportant une perspective locale à travers son travail de plaidoyer et ses publications. Sa mission reste inchangée : veiller à ce que les politiques européennes respectent les réalités des territoires et les intérêts locaux, et partager les bonnes pratiques entre les communes, les régions et leurs associations.

## Une organisation en mutation constante

Le CCRE n'a cessé d'évoluer au cours des années. Le nombre de membres



a augmenté régulièrement, tout comme la taille du Secrétariat. Nous avons élargi nos champs d'action pour inclure de nouveaux domaines, notamment l'égalité des sexes, le climat, l'environnement et la participation des villes et des régions à la coopération au développement (connu sous le nom de coopération décentralisée).

2007 constitue une année charnière pour le CCRE et nombreuses de ses associations membres installées à Bruxelles, avec l'emménagement dans la Maison des Villes, Communes et Régions située Square de Meeûs, à deux pas du Parlement européen. Fin 2013, le bureau parisien du CCRE a été fermé et le siège social a été transféré à Bruxelles.

Depuis 2010, le CCRE a renforcé ses moyens en doublant quasiment ses

effectifs, en partie grâce à l'apport de financements extérieurs, provenant principalement de l'Union européenne.

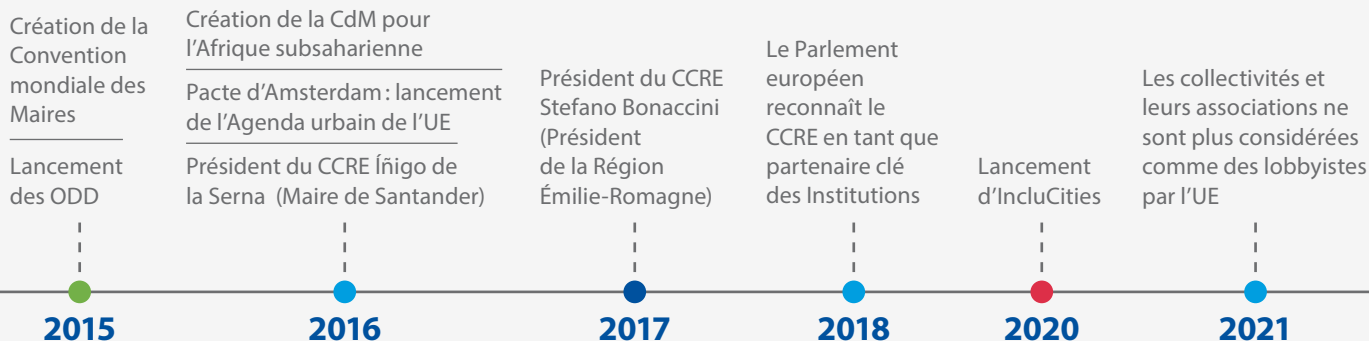
Nous continuons d'élargir et de renforcer nos activités, notamment avec l'accélération de la numérisation de notre travail dans le sillage de la COVID-19. De nombreuses rencontres physiques ont été remplacées par des réunions virtuelles, une pratique qui nous aide à réduire à la fois les frais de déplacement et notre empreinte carbone.

## Préparer l'avenir

La célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du CCRE le 28 janvier 2021 fut une occasion idéale pour prendre du recul et faire le bilan de nos réalisations passées, tout en réfléchissant à l'avenir dans un monde en pleine mutation sociale et technologique.

Si l'actualité européenne et mondiale est aujourd'hui souvent marquée par la polarisation et la division, nous devons également tenir compte des progrès accomplis depuis 1951. Pouvons-nous nous projeter vers l'année 2051 avec espoir et optimisme ? Les années à venir offrent de remarquables opportunités pour les mouvements citoyens et les changements sociaux. Au-delà des institutions, cela dépendra avant tout de la jeunesse. Un mot de Valéry Giscard d'Estaing, président du CCRE entre 1997 et 2004, semble particulièrement approprié. Dans son dernier message au CCRE, il avait notamment exhorté les jeunes à agir :

*«Aujourd'hui, le pouvoir est à prendre ! Il est à prendre au sens noble du terme, pas pour restreindre la liberté des autres. C'est le pouvoir d'agir, de faire venir l'avenir et de l'organiser. Que la jeune génération s'en empare !»*



# Notre activité

## Renforcer la démocratie locale en Europe et au-delà

Le CCRE est une organisation au service de ses membres, les associations nationales de collectivités territoriales, œuvrant pour le bien de toutes les communes, tous les territoires intermédiaires et toutes les régions d'Europe, et in fine des citoyens. Notre travail s'articule autour de quatre objectifs à long terme : **Personnes, Lieux, Planète et Partenariat** (les « 4 P » selon leur acronyme anglais).

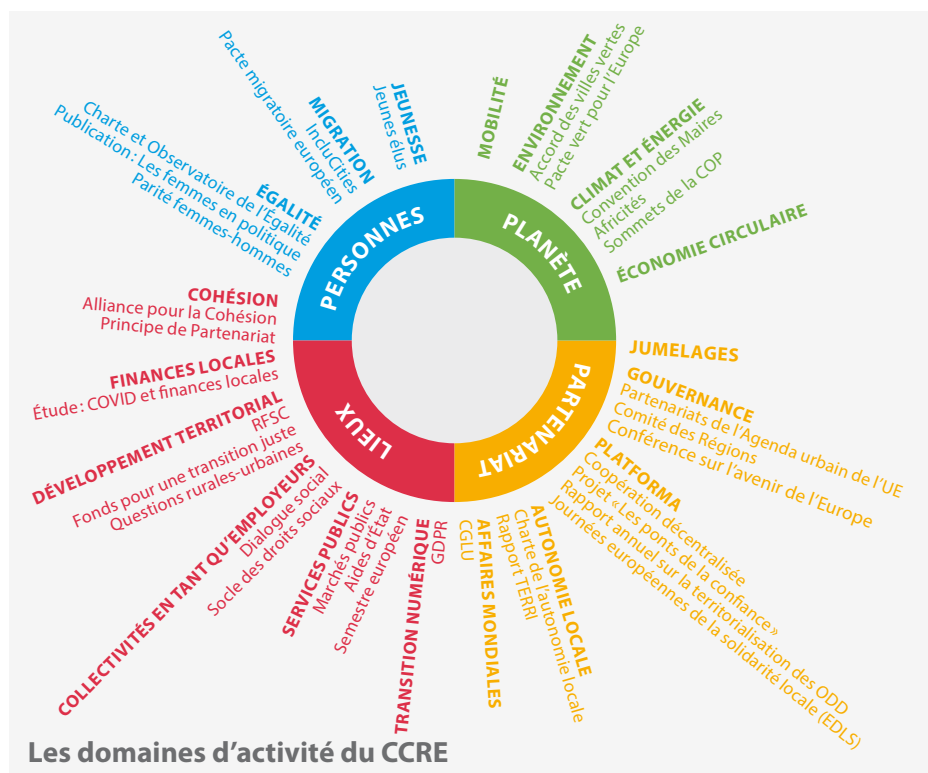
### Plaidoyer: un influenceur européen de premier ordre

L'Union européenne débourse des milliards d'euros et environ 70 % des textes législatifs européens ont un impact sur les collectivités. Ceci étant, il est essentiel que les communes et les régions fassent entendre leur voix à Bruxelles comme à Strasbourg.

Le CCRE est un interlocuteur clé pour les institutions européennes et mondiales. Nous représentons les intérêts locaux dans des cadres très divers, y compris auprès de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe

et de son Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, de l'OCDE et de l'ONU. Les commissaires européens, les membres du Parlement européen et d'autres acteurs influents interviennent et participent régulièrement à nos réunions et événements.

Nous intervenons dès les premières étapes du processus législatif de la Commission européenne, jusqu'à l'adoption des amendements par le Parlement européen et aux conclusions du Conseil. Le but: veiller à ce que les objectifs et les politiques de



l'UE soient en adéquation avec les réalités locales. Les communes, les régions et leurs associations doivent être suffisamment consultées et les conditions propices à leur développement établies.

### **Connaissances : des études novatrices et le partage d'expertise**

La recherche et le partage des connaissances sont un autre pilier essentiel de notre travail. Nous sommes une plate-forme d'échange, offrant à nos membres et aux collectivités la possibilité de partager leurs connaissances et d'apprendre les uns des autres sur une grande variété de sujets, parmi lesquels des projets portant sur la transition climatique et énergétique, l'égalité sur le plan local ou encore sur l'intégration des migrants.

Chaque année, le CCRE organise des réunions techniques, des débats politiques, des conférences et des séminaires sur des sujets qui présentent un intérêt pour les gouvernements locaux et régionaux. Nous menons

également des travaux de recherche inédits dans le but de favoriser le dialogue et de contribuer aux débats publics, avec des études novatrices sur la représentation locale des femmes, l'état des finances locales ou les réformes territoriales des pays européens.

### **Activités financées en externe**

Outre notre activité principale financée par nos membres, le CCRE participe également à un certain nombre d'activités financées par des partenaires externes tels que la Commission européenne et des ministères ou organismes nationaux. Ces activités ont toujours une dimension locale forte et couvrent des domaines variés tels que les politiques d'aide au développement des collectivités (PLATFORMA), le développement territorial durable et intégré (RFSC), l'intégration des migrants (INCLUCITIES), le climat et l'énergie (la Convention des Maires), les environnements locaux (Accord des Villes Vertes) et la démocratie locale en Ukraine (Bridges of Trust, «Les ponts de confiance»).

## **Communication**

Le CCRE assure sa communication interne et externe via divers canaux, dont son site Web, les réseaux sociaux et différents bulletins thématiques (voir la section «Tenez-vous informés»).

Nos chargés de communication assurent la liaison avec les médias et organisent notre participation aux campagnes paneuropéennes autour de dates clés, telles que la Journée internationale des droits de la femme, la Journée de l'Europe et le Discours sur l'état de l'Union européenne.

La collaboration et le partage de connaissance avec nos membres s'organisent dans ce domaine dans le cadre de notre réseau de responsables de communication. Nos porte-paroles et les membres de notre Présidence diffusent nos messages en intervenant lors de nombreux événements publics.

# Personnes

Nous œuvrons pour l'émergence de sociétés inclusives qui ne laissent personne pour compte et rapprochent les institutions européennes des citoyens.

Nos **Groupes d'experts et Comités** s'attachent à résoudre les problèmes suivants :

- Égalité des sexes
- Migration et réfugiés

## Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Le CCRE promeut activement la représentation égale des femmes depuis les années 1980. Aujourd'hui, nous veillons à ce que les collectivités territoriales et les organismes internationaux intègrent la question de l'égalité des sexes tout au long de l'élaboration des politiques.



Nous collectons et publions des données sur l'état des inégalités de genre en Europe. En 2019, nous avons publié **Les femmes en politique : tendances locales et européennes.**

Cette publication unique en son genre révèle les données relatives à la représentation des femmes à tous les niveaux de gouvernance dans 41 pays européens.

Au CCRE, nous cherchons à **donner l'exemple** en matière d'égalité. C'est pour cela que nous avons des quotas visant à garantir une représentation équilibrée de chacun des deux sexes dans nos instances dirigeantes depuis 2013. Ces mesures ont rapidement abouti à une direction plus équilibrée.



Lancée en 2006, la Charte européenne pour l'égalité a été signée par près de 2 000 collectivités locales, les engageant à agir en faveur de l'égalité femmes-hommes.

L'Observatoire de la Charte assure le suivi de sa mise en œuvre au niveau local, contribue à sa promotion et soutient les collectivités dans l'élaboration de leurs plans d'action pour l'égalité.

[charte-egalite.eu](http://charte-egalite.eu)  
@CEMR\_Equality

## Migration et diversité

Avec des politiques adéquates en faveur de l'inclusion et du vivre ensemble, la migration peut profiter à tous. Le CCRE préconise des politiques permettant aux communes et régions d'influencer la législation européenne en matière de migration et de bénéficier de fonds connexes, tels que le **Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI)**. Le FAMI consacra près de 10 milliards d'euros à la migration et à l'intégration entre 2021 et 2027.

Nous échangeons et contribuons à façonner les politiques européennes en matière d'intégration locale à travers le **Partenariat pour l'inclusion de l'Agenda urbain de l'UE**. Le Partenariat rassemble les collectivités, leurs associations, les États membres, les institutions de l'UE

et d'autres parties prenantes dans le but d'élaborer des politiques qui soutiennent les efforts d'intégration des communes.

Le CCRE collabore également avec d'autres organisations internationales traitant les questions migratoires. Nous avons notamment contribué à l'étude de l'OCDE *Travailler ensemble pour l'intégration locale des migrants et des réfugiés* (« *Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees* »).

**29%**  
**Pourcentage des femmes élues locales en Europe en 2019**

**includities**  
Building inclusive cities with migrants

INCLUCITIES est une initiative financée par l'UE qui soutient les efforts des villes visant à intégrer les migrants. Nous aidons les villes ayant plus et moins d'expérience en matière de migration à travailler en binôme afin qu'elles puissent apprendre les unes des autres et développer des plans d'action en vue d'améliorer les pratiques d'intégration au niveau local. Les associations nationales de collectivités des villes respectives participent également à l'initiative. Elles partagent les connaissances et les enseignements tirés auprès de leurs membres.

[www.includities.eu](http://www.includities.eu)

 @includitieseu

# Lieux

**Nous travaillons pour une Europe où aucun territoire n'est laissé pour compte. Chaque personne doit pouvoir prétendre à des opportunités et à une qualité de vie similaires, peu importe le lieu où l'on vit. Le CCRE fait pression pour que soient adoptées des politiques permettant à chaque commune et région de tirer parti de ses atouts spécifiques et ainsi de réaliser pleinement son potentiel.**

Notre activité dans ce domaine s'appuie sur les analyses et les propositions de nos **Groupes d'experts** couvrant :

- Le développement territorial, urbain, rural et la cohésion
- Les finances locales
- Les gouvernements locaux et régionaux en tant qu'employeurs
- Les services publics
- La transition numérique
- La gouvernance et l'aménagement du territoire

**Développement territorial et cohésion : aucun territoire laissé pour compte**

À l'heure où les inégalités territoriales et sociales se creusent, nous avons

besoin de politiques vigoureuses pour parvenir à un développement géographique équilibré.

La **Politique de Cohésion** de l'UE consacre chaque année 50 milliards d'euros, soit environ un tiers du budget européen, au renforcement de la compétitivité et des infrastructures des communes et des régions moins développées.

Nous intervenons auprès des députés et fonctionnaires en faveur d'une politique de cohésion forte, d'un allègement des formalités administratives et d'une pleine implication des gouvernements locaux et régionaux dans la planification et le financement des projets (en vertu du principe de partenariat).

La constitution de coalitions avec des partenaires aux vues similaires est essentielle en politique, notamment en ce qui concerne les questions budgétaires. Ainsi, nous travaillons avec le Comité des Régions, sommes membre de l'Alliance pour la Cohésion et participons au Comité des politiques de développement territorial de l'OCDE.

Au sortir de la pandémie de COVID-19, nous nous efforçons de mieux impliquer les gouvernements locaux et régionaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des **plans de relance nationaux** financés par l'UE. En outre, nous effectuons régulièrement des études sur l'état des finances locales, par exemple sur l'investissement local durable ou encore l'impact de la COVID-19.

Nous contribuons au **Semestre européen**, un important cycle de coordination des politiques économiques des États membres de l'UE. Le Semestre a un impact croissant sur les questions locales, par exemple dans le domaine de l'investissement.

**Services publics et dialogue social : garantir une approche flexible**

Les collectivités doivent être habilitées à fournir les meilleurs services publics afin de répondre aux divers besoins et situations existant sur leurs territoires. C'est pour cela que nous prônons la **simplification administrative et la flexibilité des règles**, notamment s'agissant des marchés publics et des aides d'État.



La crise du climat appelle un changement radical : les villes et les régions doivent pouvoir **acheter local**, soutenir l'économie circulaire et fournir des services plus durables et innovants.

Avec quelque 12,3 millions de travailleurs, les administrations territoriales représentent collectivement l'un des plus gros employeurs d'Europe. Le CCRE les représente au sein du **Comité de dialogue social de l'UE**. Nous menons également des travaux de recherche et contribuons à élaborer des directives visant à réduire la violence sur le lieu de travail, à promouvoir l'égalité des genres et le bien-être au travail, et à favoriser l'inclusion et la non-discrimination.

### **Transition numérique : connecter les territoires**

Chaque décennie, nos économies, nos sociétés et nos modes de vie sont transformés encore davantage par les nouvelles technologies de l'information. Grâce à elles, il est possible de réduire les disparités territoriales, de renforcer la participation démocratique et d'améliorer l'administration locale.



Le travail mené par le CCRE **sur la question du numérique** couvre un large éventail de domaines dont la protection des données, l'intelligence artificielle et l'accélération des transitions numériques locales.

Nous élaborons également des **directives sur la transition numérique** et la meilleure façon de gérer la vie numérique dans les administrations publiques locales. Celles-ci fourniront des orientations sur des questions telles que les compétences numériques, la responsabilité liée à l'utilisation de l'intelligence artificielle et la capacité des travailleurs à se déconnecter du bureau.

## **50 milliards €**

Les dépenses de l'UE consacrées à la **Cohésion**, au bénéfice des villes et régions.



Grâce à l'outil RFSC, plus de 2000 utilisateurs dans plus de 80 pays conçoivent des plans d'action intégrés pour le développement urbain. Les utilisateurs du RFSC peuvent également suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD ou des objectifs du Référentiel européen des villes durables. Cet outil est géré et promu par le CCRE avec le soutien du gouvernement français.

[rfsc.eu](https://rfsc.eu)

 [rfsc\\_eu](https://twitter.com/rfsc_eu)

# Planète

**Un environnement propre et sain est essentiel au bien-être de nos citoyens et à la durabilité de nos sociétés.**

Notre activité de plaidoyer dans ce domaine s'appuie sur les analyses et les propositions de nos **Groupes d'experts** couvrant :

- Le changement climatique et l'énergie
- La mobilité
- La gestion des déchets et l'économie circulaire
- Les autres questions environnementales

## **Le Pacte vert pour l'Europe**

Le changement climatique affecte déjà notre continent et notre planète de manière considérable, et nous voyons ses effets s'accroître d'année en année. Qu'il s'agisse de décarboner nos sociétés ou d'anticiper les inondations et les incendies de forêts, les communes et les régions sont en première ligne.

L'action environnementale a connu un véritable essor au sein de l'Union européenne avec le **Pacte vert pour l'Europe** de la présidente de la

Commission Ursula von der Leyen. Ce Pacte veut faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050.

Cette vaste initiative comprend des mesures affectant les collectivités dans de nombreux domaines, tels que l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, la mobilité, l'économie circulaire et les déchets, la biodiversité, les marchés publics verts... et bien plus encore ! Ces mesures sont accompagnées d'une force de frappe financière considérable : environ **650 milliards d'euros** seront consacrés aux questions climatiques entre 2021 et 2027, soit un tiers des dépenses de l'UE.

Une action décentralisée est essentielle à la réalisation de la transition verte. C'est la raison pour laquelle le CCRE œuvre à la promotion d'un cadre réglementaire et financier favorable à **l'action climatique locale**. Les collectivités doivent être pleinement impliquées dans les plans climat nationaux. L'Europe a besoin d'approches flexibles qui prennent en compte les conditions locales propres à chaque pays et territoire, conformément au principe de subsidiarité.

## **Accord des Villes Vertes**

L'Accord des Villes Vertes est un mouvement de maires européens engagés pour rendre leurs villes plus propres et plus saines. Les signataires reçoivent le soutien de l'UE et s'engagent à améliorer les conditions locales dans les domaines de l'air, l'eau, la nature, la biodiversité, l'économie circulaire et les déchets, et le bruit. Le CCRE est chargé de promouvoir l'Accord auprès des associations nationales de collectivités.

[greencityaccord.eu](https://greencityaccord.eu)

Nous avons fait pression afin d'obtenir une réelle consultation des collectivités bénéficiaires du Fonds pour **une transition juste** – un nouveau programme européen finançant la transition vers des modèles économiques plus durables.

Au-delà de notre activité de plaidoyer, nous élargissons notre action avec la publication, en 2022, d'une étude



sur les finances locales durables. Nous participons également au Bauhaus européen, une initiative visant à concevoir des espaces de vie attrayants, durables et inclusifs.

### La COP et au-delà : les territoires sur la scène mondiale

Le climat est un enjeu d'envergure mondiale : le carbone, les émissions et les conditions météorologiques ignorent complètement les frontières. Le climat nous concerne tous, qu'importe où nous habitons.

Les engagements pris en faveur du climat au niveau mondial doivent respecter les besoins des collectivités territoriales et contribuer à réaliser leur décarbonation. C'est pour

cela que nous les représentons aux **sommets mondiaux de l'ONU sur le climat (COP)**. Nous travaillons en partenariat avec d'autres organisations dans le cadre de l'alliance Gouvernements locaux et Autorités municipales (LGMA) ainsi qu'avec des organisations partenaires telles que l'ICLEI et notre organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

Nous travaillons également en partenariat avec d'autres organisations européennes luttant pour le climat, telles que Energy Cities, l'Alliance pour le climat, FEDARENE et Eurocities, fondateurs avec nous de la Convention européenne des Maires. Nous avons également collaboré avec CGLU et C40 pour créer la Convention mondiale des Maires.



La Convention des Maires constitue le plus grand mouvement de collectivités engagées à réduire leurs émissions de carbone. Aujourd'hui, plus de 10 700 signataires dans le monde, représentant 325 millions de personnes, ont pris cet engagement.

Le CCRE contribue au développement de la Convention des Maires – Europe, qui a revu ses objectifs à la hausse dans le but de réduire les émissions de l'UE de 55 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

Qui plus est, le CCRE soutient la Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne (CoM SSA) en collaboration avec notre organisation sœur CGLU-Afrique, aidant les villes africaines à élaborer leurs propres plans d'action climat.

[covenantofmayors.eu](http://covenantofmayors.eu)  
[comssa.org](http://comssa.org)

# Partenariats



**Les partenariats entre gouvernements sont essentiels à la création d'une société démocratique et inclusive.**

Cela est vrai à la fois entre les divers niveaux de gouvernance (local, régional, national, européen) et entre les gouvernements de pays et continents différents.

Le CCRE favorise les partenariats à tous les niveaux. Cela suppose un ferme appui au principe de partenariat de l'UE et une participation active à **Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)**, notre organisation mondiale.

Notre contribution à réaliser les **17 Objectifs de développement durable (ODD)** des Nations Unies. Ils

offrent un cadre commun qui permet de mobiliser les différents acteurs à travailler ensemble pour promouvoir des sociétés saines, justes et durables partout dans le monde. Nous organisons également des rencontres de jeunes élus.

Nous travaillons sur le Partenariat par le biais de deux Groupes d'experts :

- Gouvernance, démocratie locale et citoyenneté
- Jumelage de villes : connecter les citoyens

## Gouvernance en partenariat

Nous ne pouvons relever les défis d'aujourd'hui que par la collaboration entre tous les niveaux de gouvernance,

autrement dit la gouvernance multi-niveaux. Pour cela, les gouvernements locaux et régionaux doivent jouir d'une autonomie financière et politique et pouvoir faire entendre leur voix auprès des gouvernements nationaux et des institutions internationales.

## BRIDGES OF TRUST (« LES PONTS DE CONFIANCE »)

En Ukraine, la décentralisation a profondément transformé les collectivités locales, représentant pour beaucoup la plus grande réussite du pays de ces dernières années.

L'initiative *Bridges of Trust*, gérée par le CCRE, vise à développer les capacités de 10 communes ukrainiennes en nouant des partenariats et échangeant des bonnes pratiques avec 10 communes de l'UE.

Ce projet est financé par le programme U-LEAD with Europe, une action multi donateurs de l'UE et de plusieurs de ses États membres (Allemagne, Pologne, Suède, Danemark, Estonie et Slovaquie).

[bit.ly/BridgesOfTrustEN](https://bit.ly/BridgesOfTrustEN)  
#BridgesOfTrust

Depuis 70 ans, le CCRE défend l'autonomie locale comme un des fondements de la démocratie. Notre travail a contribué à la création de la **Charte européenne de l'autonomie locale** du Conseil de l'Europe, qui protège la démocratie locale dans 47 pays signataires.

Notre activité de plaidoyer a récemment abouti à ce que les représentants des collectivités **ne soient plus qualifiés de « lobbyistes »** dans le registre de transparence de l'UE. Cette décision reconnaît que les défenseurs des villes et des régions représentent l'intérêt public et qu'ils ne devraient donc pas être entravés dans leur accès à la politique de l'UE et dans leur communication avec les décideurs de l'UE.

Les situations des collectivités locales en Europe sont diverses et variées et le CCRE publie régulièrement des études sur leur évolution, dont le **Rapport TERRI** sur la gouvernance, les pouvoirs et les réformes des territoires en Europe.

### Coopération décentralisée

« Penser global, agir local » : pour un nombre croissant de communes et régions, la citoyenneté mondiale

n'est pas seulement une aspiration, mais une réalité quotidienne. De nombreuses collectivités territoriales en Europe ont noué des partenariats avec leurs pairs en Afrique, en Amérique latine et en Asie sur des thèmes tels que les services de base, le développement économique et la participation démocratique.

Depuis 2008, PLATFORMA, une coalition dirigée par le CCRE, rassemble les communes, les régions et leurs associations qui œuvrent dans le domaine de la coopération au développement. PLATFORMA travaille notamment sur l'Agenda 2030 et les ODD, l'éducation à la citoyenneté mondiale et le voisinage oriental de l'UE.

PLATFORMA plaide auprès des institutions européennes pour un renforcement de la coopération décentralisée, notamment au sein du Forum sur la politique de développement de la Commission européenne. L'UE a récemment adopté le **programme « l'Europe dans le monde »** pour la période 2021-2027, qui financera le développement territorial à hauteur de 500 millions d'euros, principalement par le biais de projets de coopération entre collectivités.



PLATFORMA favorise l'engagement citoyen en sensibilisant l'opinion à la coopération décentralisée. Tous les deux ans, les **PLATFORMAwards** récompensent l'excellence de l'action internationale des villes et des régions. Le prix met en lumière les projets ayant un impact local fort et pouvant servir de modèle pour d'autres territoires.

[platformawards.eu](https://platformawards.eu)  
📌 #PLATFORMAwards

PLATFORMA coordonne les **Journées européennes de la solidarité locale (EDLS)**, une campagne paneuropéenne annuelle qui célèbre les actions des communes et des régions en matière de coopération internationale. Des événements sont organisés pour l'occasion dans toute l'Europe.

[localsolidaritydays.eu](https://localsolidaritydays.eu)  
📌 #LocalSolidarityDays

# Publications

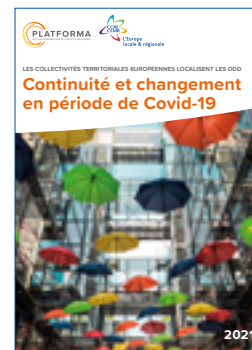
Vous pouvez consulter ces rapports et découvrir nos autres études, brochures et prises de position sur notre site : [ccre.eu](http://ccre.eu)



*Rapport TERRI – Gouvernance, pouvoirs et réformes des territoires en Europe : les systèmes des soins de santé locaux à la loupe (2021, EN/FR)*



*Les femmes en politique : Tendances locales et européennes (2019, EN/FR)*



*Les collectivités territoriales européennes localisent les ODD : Continuité et changement en période de COVID-19 (2021, EN/FR)*



*Messages clés pour la réalisation locale de l'Accord de Paris (2019, EN/FR)*



*INLUCITIES – Construire des villes inclusives pour les migrants : IncluCities en bref (2021, EN/FR)*



*L'absorption des fonds européens dans les zones rurales : Analyse d'un point de vue local et régional (2021, EN)*

# Tenez-vous informés

Restez en contact avec notre réseau

Pour s'abonner à un bulletin d'information ou participer à un événement, contactez-nous à l'adresse [info@ccre-cemr.org](mailto:info@ccre-cemr.org) ou prenez contact avec le collaborateur concerné listé sur notre site Web.

## Site Web : [ccre.eu](http://ccre.eu)

*Un moyen facile de suivre nos activités*

Disponible en français et en anglais, notre site comprend un annuaire d'élus, une carte interactive avec des informations sur nos associations dans 40 pays, un calendrier des événements et un moteur de recherche thématique.

## Réseaux sociaux

*Prenez part à la conversation!*

- Twitter: @CCRECEMR
- LinkedIn: Conseil des Communes et Régions d'Europe

## Extranet : [extranet.cemr.eu](http://extranet.cemr.eu)

*Une plateforme exclusive pour les membres du CCRE*

Échangez avec vos pairs dans nos 60 associations membres. Cette plateforme comprend une bibliothèque de documents et un calendrier des événements du CCRE et des réunions internes.

## EN BREF

*Bulletin d'information réservé aux membres du CCRE*

Ce bulletin d'information tient les associations de collectivités au courant de nos activités, événements et opportunités de collaboration.

## LOCAL INSIGHT

*Bulletin d'information mensuel du CCRE*

LOCAL INSIGHT s'adresse à tous ceux, des responsables locaux à la bulle européenne, qui s'intéressent à l'actualité et aux perspectives des collectivités d'Europe.

## Les bulletins thématiques

*Actualités politiques spécialisées pour nos membres*

Nos équipes thématiques envoient régulièrement des informations actualisées à nos groupes d'experts et à d'autres membres, couvrant des questions telles que l'égalité, la citoyenneté, la cohésion et le développement territorial, la coopération décentralisée et les affaires mondiales.

## Webinaires

*Participez à nos activités où que vous soyez!*

Le temps est précieux et voyager en avion alourdit notre bilan carbone. Pour ce faire, nous organisons des séminaires en ligne vous permettant de suivre nos activités et dialoguer avec des experts et des élus de toute l'Europe.

# Le Secrétariat

Pour nous contacter, envoyez-nous un email à [info@ccre-cemr.org](mailto:info@ccre-cemr.org) ou trouvez le collaborateur concerné sur notre site ([ccre.eu](http://ccre.eu)).

## Cabinet

## Ressources internes

## Communication, presse et événements

## Ressources externes et connaissances

### Équipe Territoires

- Cohésion économique, sociale et territoriale
- Gouvernance et relations institutionnelles
- Emploi et services publics
- Transition numérique
- Violence émanant de tiers
- Projet «EU Dialogues, Local Solutions»
- Le référentiel des villes et territoires durables (RFSC)

### Équipe Citoyenneté

- Égalité et diversité
- Intégration et migration
- Jumelages
- Jeunesse
- IncluCities

### Équipe Climat et Environnement

- Environnement et mobilité
- Énergie et climat
- Accord des Villes Vertes
- Convention des Maires – Europe
- Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne (CoM SSA)

### Équipe Partenariats internationaux

- Partenariat oriental
- Éducation au développement et sensibilisation (DEAR)
- Objectifs de développement durable (ODD)
- Projet «Bridges of Trust»
- PLATFORMA
- Coopération décentralisée



Éditeur : Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

Rédacteur : Craig Willy

Communication et conception : Pierre Vander Auwera et Craig Willy

Supervision : Frédéric Vallier et Marlène Siméon

Conception graphique et impression : EU-turn

Informations à jour au : 1<sup>er</sup> décembre 2021

Cette publication est disponible en ligne à l'adresse : [www.ccre.org](http://www.ccre.org) (section bibliothèque)

© Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2021

Cet ouvrage est distribué sous la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0.

Imprimé sur du papier écologique.



L'Europe  
locale & régionale

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la voix unifiée des collectivités territoriales européennes fédérées au sein de 60 associations nationales. Le CCRE est la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle il représente les villes, municipalités et régions européennes à l'échelle internationale.

Fondé en  
**1951**

**60**  
associations membres

**40**  
pays

**115 000**  
collectivités locales  
et régionales

## Associations membres du CCRE

**Albanie**  
SHBSH

**Allemagne**  
RGRE  
DST  
DStGB  
DLT

**Autriche**  
GEMEINDEBUND  
STÄDTEBUND

**Belgique**  
BRULOCALIS  
VVSG  
UVCW

**Bosnie-  
Herzégovine**  
SOGFBiH  
ALVRS

**Bulgarie**  
NAMRB

**Croatie**  
HRVZZ

**Chypre**  
UCM

**Danemark**  
KL  
REGIONER

**Espagne**  
FEMP  
EUDEL

**Estonie**  
AECM

**Finlande**  
AFLRA

**France**  
AFCCRE

**Géorgie**  
NALAG

**Grèce**  
KEDE

**Hongrie**  
TÖOSZ-MÖSZ  
KÖOESZ

**Islande**  
SAMBAND

**Israël**  
MASHAM

**Italie**  
AICCRE

**Kosovo**  
AKM\*

**Lettonie**  
LPS

**Lituanie**  
LSA

**Luxembourg**  
SYVICOL

**Malte**  
LCA

**Moldavie**  
CALM

**Monténégro**  
UOM

**Macédoine  
du Nord**  
NALAS  
ZELS

**Norvège**  
KS

**Pays-Bas**  
VNG  
IPO

**Pologne**  
ZMP  
ZPP

**Portugal**  
ANMP

**Roumanie**  
ACoR  
UNCJR  
AMR

**Serbie**  
SKGO

**Slovaquie**  
ZMOS-SK

**Slovénie**  
SOS  
ZMOS-SI

**Suède**  
SKR

**République  
tchèque**  
SMO ČR

**Turquie**  
TBB

**Ukraine**  
AUC  
YAPOP

**Royaume-Uni**  
LGA  
WLGA  
COSLA  
NILGA

\* Organisation invitée à participer au travail du CCRE.

**CCRE-CEMR**

[www.ccre.eu](http://www.ccre.eu)

 [ccreemr](https://twitter.com/ccreemr)

Tél. +32 2 511 74 77

[info@ccre-cemr.eu](mailto:info@ccre-cemr.eu)



Cofinancé par  
l'Union européenne